

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Lundi 17 juin 2019 à 19 heures 00

Nombre de conseillers en exercice : 33 Présents : 29 Votants : 32

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le 11 juin 2019 s'est réuni le lundi 17 juin 2019 à 19 heures 00, dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en sa séance publique, sous la présidence de M. Daniel BENQUET, Maire de Marmande.

Présents : BENQUET Daniel, Maire, LABARDIN Philippe, CALZAVARA Martine, GENEAU DE LAMARLIERE Sylvie, GALDIN Nicole, DUBOURG Jean-Luc, JACQUET Josette, BALLEREAU Marie-Catherine, Adjoint, MUNOZ Yolande, BOUGUES Marie-Françoise, CHRISTEN Roland, ANGELY Lydie, CORREGES Jacqueline, HOSPITAL Michel, MARCHAND Jean-Pierre, MAURIN Patrick, DALLA SANTA Jean-Christophe, CAMPS Brigitte, BROUILLON Hervé, SPECOGNA Marilyn, AILLI Jocelyne, HOCQUELET Joël, FIGUÈS Fatima, MAHIEU Anne, BORDERIE Sophie, CERUTI Michel, GAY Laurent, BRETAGNE Karine, MANIER Bernard Conseillers Municipaux

Absents ou excusés : VALAY Laurence, CARBONNET Serge, COUZINEAU Patrick, CILLIERES Charles,

Pouvoirs : de VALAY Laurence à LABARDIN Philippe, de CARBONNET Serge à BENQUET Daniel, de COUZINEAU Patrick à DUBOURG Jean-Luc, de CILLIERES Charles à FIGUES Fatima

D.15

Mise à disposition d'agents du service éducation de la commune de Marmande au profit d'Elior enseignement pour assurer les missions d'agent de restauration

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée relative à la fonction publique territoriale, articles 61 et suivants,

Vu le décret n° 2008-580 du 18 juin 2008 modifié relatif au régime de la mise à disposition applicable aux collectivités territoriales et aux établissements publics administratifs locaux,

Vu la saisine auprès du Comité technique du 7 juin 2019,

Vu l'accord des intéressées,

Considérant l'externalisation de la prestation de service de restauration scolaire auprès de la société ELIOR ENSEIGNEMENT durant la prochaine année scolaire 2019/2020 auprès des écoles de la commune de Marmande,

Il est nécessaire de mettre à disposition de cette société trois agents adjoint technique principal de 1^{ère} classe, un agent adjoint technique principal de 2^{ème} classe titulaire, et un agent adjoint technique titulaire, pour exercer les fonctions d'agent de restauration à raison de 70% de leur temps de travail, pour une durée d'un an, du 1^{er} septembre 2019 au 31 août 2020.

Il sera établi une convention financière entre la Mairie de Marmande et la société ELIOR ENSEIGNEMENT (cf.annexe). Le remboursement se fera semestriellement sur présentation de justificatifs. Un bilan sera effectué à la fin de la durée de ces mises à disposition.

**Le Conseil Municipal
après en avoir délibéré :**

- Décide** la mise à disposition de trois agents adjoint technique principal de 1^{ère} classe, un agent adjoint technique principal de 2^{ème} classe titulaire, et d'un agent adjoint technique titulaire, pour exercer les fonctions d'agent de restauration auprès de la société ELIOR ENSEIGNEMENT
- Approuve** la signature de conventions réglant les modalités notamment financières des mises à disposition
- Précise** que la société ELIOR ENSEIGNEMENT remboursera à la Ville de Marmande le montant des rémunérations et des charges sociales afférentes à ces agents selon les modalités prévues dans les conventions sur présentation de justificatifs
- Propose** que les conventions de mise à disposition soient conclues pour une durée d'un an, du 1^{er} septembre 2019 au 31 août 2020
- Autorise** M. le MAIRE ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette opération

Votants : 33 Abstention : 01 (M.CERUTI) Exprimés : 32 Contre : 00 - Pour : 32
Dossier adopté à la majorité

Fait et délibéré en l'Hôtel de ville, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,
Marmande le 18 juin 2019

Le Maire de Marmande
Daniel BENQUET



Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa publication le 24 juin 2019
et de sa transmission au contrôle de légalité le 24 juin 2019

Le Maire de Marmande
Daniel BENQUET

